CHS-CT du 16 novembre 2017
Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

F.O.-DGFIP24 n'a de cesse depuis plusieurs années, de souligner le contexte de travail très difficile dans lequel évoluent les agents de la DGFIP.

De plus en plus souvent, on nous demande de faire plus avec moins, dans un contexte d'instabilité de situations personnelles, chaque agent doit se poser dorénavant les questions :
- « Où vais-je ? »
- « Dans quel état j'erre ? »

Le désarroi, les burn-out vont très vite se substituer à ce que le politiquement correct vous fait appeler « Le mal être au travail », d'autant que le discours pitoyable tenu par le Directeur général dans cette même salle n'augure rien de bon pour l'avenir !!!

D'autant plus si on y ajoute :
- ✔ Gel du point d'indice (Travaillez mieux et plus pour gagner moins)
- ✔ Rétablissement du jour de carence (Travaillez plus ; fainéants)
- ✔ Suppressions de postes (Rassurez-vous 2017-2018 ne sont que des mises en bouche)
- ✔ Hausse de la CSG
- ✔ Remise en cause des règles de gestion (Les promesses de mes prédécesseurs ne sont pas les miennes)

  Et pour finir cerise sur le gâteau :
- ✔ La fusion comme dans le privé des instances de représentation du personnel amenant à la disparition des CHS-CT

Vous allez aujourd'hui nous informer sur la campagne 2017/2018 du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnelles, pour nous dire comme chaque année que vous vous interrogez sur le fait incompréhensible à vos yeux que la situation soit toujours plus prégnante au regard de l'exposition des Risques Psycho Sociaux,

Dans un contexte :
- ➢ Où le dialogue social est proche du néant,
- ➢ Où les restructurations ne cessent de se succéder,
- ➢ Où la charge de travail est en total décalage avec les moyens humains,
- ➢ Où personne ne sait de quoi sera fait demain,

non seulement l'état de stress demeure permanent, mais la pression temporelle, les pertes de repères et les sentiments de frustration viennent s'ajouter au ressenti d'un bon nombre de collègues.

Aujourd'hui, dès que des risques psychosociaux apparaissent, on met en cause l'organisation d'un service voire le « management » du chef de service, occultant de fait la problématique des moyens devant accompagner la mission.

F.O.-DGFIP24 déplore que sont passés au dernier plan l'impact des projets de restructurations incessantes qui peuvent entraîner non seulement des changements de métier mais aussi plus de mobilité avec des aspects immobiliers et financiers peu négligeables et contraignants.

F.O.-DGFIP24 demande que soit communiqué si ce n'est le nom ; (couvert par le secret médical) au moins le nombre sincère et véritable de cas de risques psychosociaux relevés par le médecin de prévention.

Pour **F.O.**-DGFIP24, au regard du contexte actuel que nous venons d'évoquer, concernant les conditions de travail des agents de la DGFIP, il paraît légitime de cesser immédiatement toutes restructurations et toutes suppressions d'emploi !!!

Enfin, pour **F.O.**-DGFIP24, il serait bienvenu que les collègues puissent constater le soutien de leur direction locale dans leur lutte pour le maintien de leurs missions et de leur emploi.